



Rapport d'activité 2009

354, rue de Neudorf L-2222 Luxembourg

Tél. : 26432121 Fax. : 26432243

e-mail : avr@pt.lu www.avr.lu

Table des matières

Avant-propos du président	p.3
1. Le Conseil d'Administration	p.4
2. Le fonctionnement de l'équipe professionnelle de l'AVR	p.5
3 Les prises en charge des victimes par l'équipe de l'AVR	p.6
4. Les nouvelles victimes 2009	p.8
5. Le groupe de parole	p.12
6. Les réseaux internationaux	p.12
6.1. La Fédération Européenne des victimes de la route	p.12
6.2. «Unfall, was nun?»	p.12
6.3. Come- Back	p.13
7. La Journée Mondiale des Victimes de la Route	p.14
8. Le calendrier des activités 2009	p.17
9. Témoignages	p.25

Oft wenn von Verkehrsoffern die Rede ist denken viele Leute sofort an die, die im Straßenverkehr tödlich verunglückt sind. Das ist jedoch nur die Spitze des schmerzlichen Eisbergs. Der Blutzoll auf unseren Strassen hinterlässt auch Jahr für Jahr viele Verletzte, die aus den offiziellen Statistiken nicht immer so ersichtlich sind. Schwerverletzte sind unzählige Verkehrsoffere deren Leben sowie das Leben ihrer Familien und Freunden auf immer und ewig urplötzlich verändert wurde.

Die AVR will die zahlreichen Verletzten, viele bleiben ein Leben lang behindert, nicht vergessen und ihnen Unterstützung und Hilfe anbieten bei der neuen Lebensgestaltung.

Laut einer rezenten Studie des europäischen Verkehrssicherheitsrates hat unser Land in Bezug auf Schwerverletzte im Straßenverkehr wenig Fortschritte gemacht. Was erschreckend ist wenn man diesen Zahlen glauben kann, ist die Tatsache, dass wir in diesem Punkt Europäisches Schlusslicht sind.



Erfreulich dagegen ist die neue Annäherung an eine nachhaltige Verkehrssicherheit, „die Safe System Approach“ die sich aus der schwedischen Vision Zero entwickelt hat und das Ziel angestrebt, keine Toten aber auch keine Schwerverletzten im zukünftigen Straßenverkehr zu haben.

Also ein weiterer Grund um uns den Verletzten sowohl in Punkto Vorbeugung als auch Unterstützung noch stärker zu widmen!

Bei der „Safe System Approach“ wird darauf bestanden, die Zahl der Toten aber auch die der Schwerverletzten in Zukunft nach Null zu reduzieren, auch wenn Kollisionen nie vermieden werden können.

« Ne pas oublier les blessés »

Souvent, en parlant de victimes de la route, nous pensons directement aux tués, deuils qui font chavirer la vie des proches d'un jour à l'autre. Sans préparation, un incident cruel, que même ceux qui l'ont vécu, ne peuvent décrire par des mots.

Mais les tués ne constituent que le sommet du glacier douloureux.

Cette hémorragie annuelle sur nos routes laisse aussi de nombreuses victimes, les blessés, qui ne ressortent pas toujours des statistiques officielles. Des victimes qui, ainsi que leur entourage, voient leur vie basculer en une fraction de seconde.

L'AVR n'oublie pas les blessés de la route : malheureusement ils restent souvent handicapés à vie. Nous leur offrons soutien et assistance et veillons à l'insertion sociale et professionnelle.

A en croire l'étude récente du ETSC (Conseil Européen de Sécurité), notre pays est le plus mauvais élève en Europe concernant la réduction des blessés dans la circulation routière.

Une raison de plus pour mettre le focus sur nos concitoyens blessés et si souvent ignorés !

Il faut aussi saluer la nouvelle approche orientée vers une sécurité durable. Celle-ci préconise qu'en dépit des risques d'accidents, il y a moyen d'en diminuer le nombre des tués ainsi que celui des blessés graves au plus proche de Zéro.

Jeannot Mersch, Président

1. Le Conseil d'Administration :

Constitution du Conseil d'Administration :

Jeannot Mersch, victime, président

Nico Welter, victime, vice-président

Peter Vlaming, victime, secrétaire

Romaine Hendel-Thorn, victime, trésorière

Cilly Hoffmann, victime

Paul Hendel, victime

Marcel Becker, victime

Louis Kinzinger, expert en questions d'assurances

Charel Bruck, protection civile

Françoise Paquet, médecin spécialiste

Armand Jaminet, police grand-ducale

Le Conseil s'est réuni 7 fois en 2009.

L'association comptait 360 membres au 31.12.09.

2. Le fonctionnement de l'équipe professionnelle de l'AVR

L'équipe psycho-sociale est composée de:

- **Marie-Paule Max, pédagogue curative**: son rôle consiste à assurer la coordination du service et le suivi des projets de l'AVR (poste conventionné à raison de 24h/semaine).
- **Marion Pichonnier, psychologue diplômée** assure l'encadrement psychologique des victimes et de leurs familles (poste conventionné à raison de 20 h/semaine).
- **Mariette Bosch, assistante d'hygiène sociale**: elle a comme tâche de donner un soutien social et une aide administrative aux victimes et à leurs familles. Elle les informe des services existants, de leurs droits et les accompagne lors de différentes démarches (poste conventionné à raison de 16h/semaine).
- **Mme Angélica Vieira, psychologue diplômée free-lance**, assure les consultations psychologiques en langue portugaise.
- **Michèle Bertemes, aide administrative**, s'occupe de l'accueil téléphonique, accomplit les tâches administratives et assure le stand de l'association lors des expositions (20h/semaine, poste non conventionné).



Marie-Paule MAX, Mariette Bosch, Marion Pichonnier

3. Les prises en charge des victimes par l'équipe de l'AVR :

Le Service d'assistance et de soutien de l'AVR a noté 1468 contacts individuels (séances de prises en charges psychologiques, visites à domicile, entretiens au bureau, entretiens téléphoniques...etc.) avec des victimes. Il s'agit d'une augmentation de 549 contacts par rapport à l'année précédente.

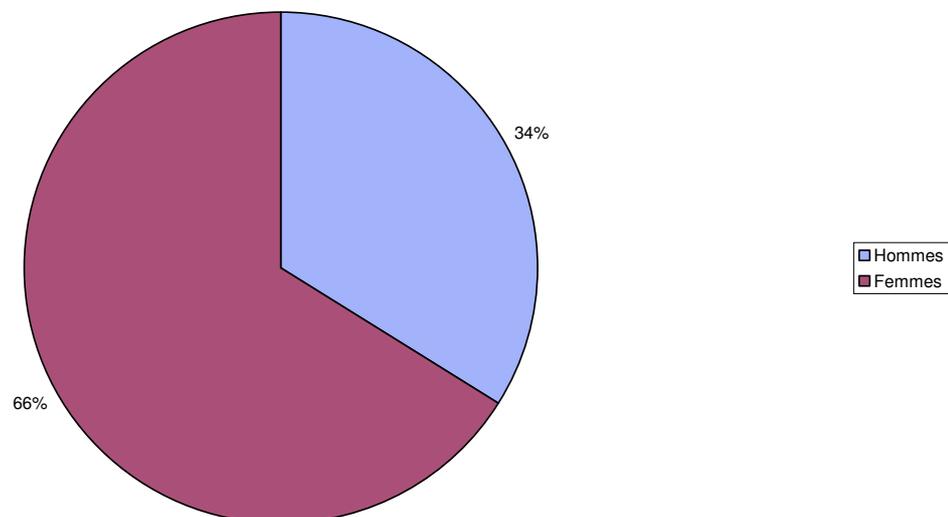
Le service s'est vu confronté à 84 situations nouvelles : pour ces demandeurs, il s'agit d'un premier contact avec l'AVR.

En dehors de ces contacts individuels, l'AVR offre des groupes de parole. Ces groupes sont encadrés et accompagnés par les professionnels de l'équipe AVR. Le groupe de parole s'est réuni 10 fois au cours de l'an 2009. Les personnes qui participent aux groupes ne sont pas comptabilisées dans les chiffres ci-dessus.

(Chaque contact : consultation, appel téléphonique, visite à domicile,...etc. d'une durée supérieure à 5 minutes, est enregistré. Une même personne peut donc figurer dans plusieurs rubriques et également plusieurs fois dans une même rubrique.)

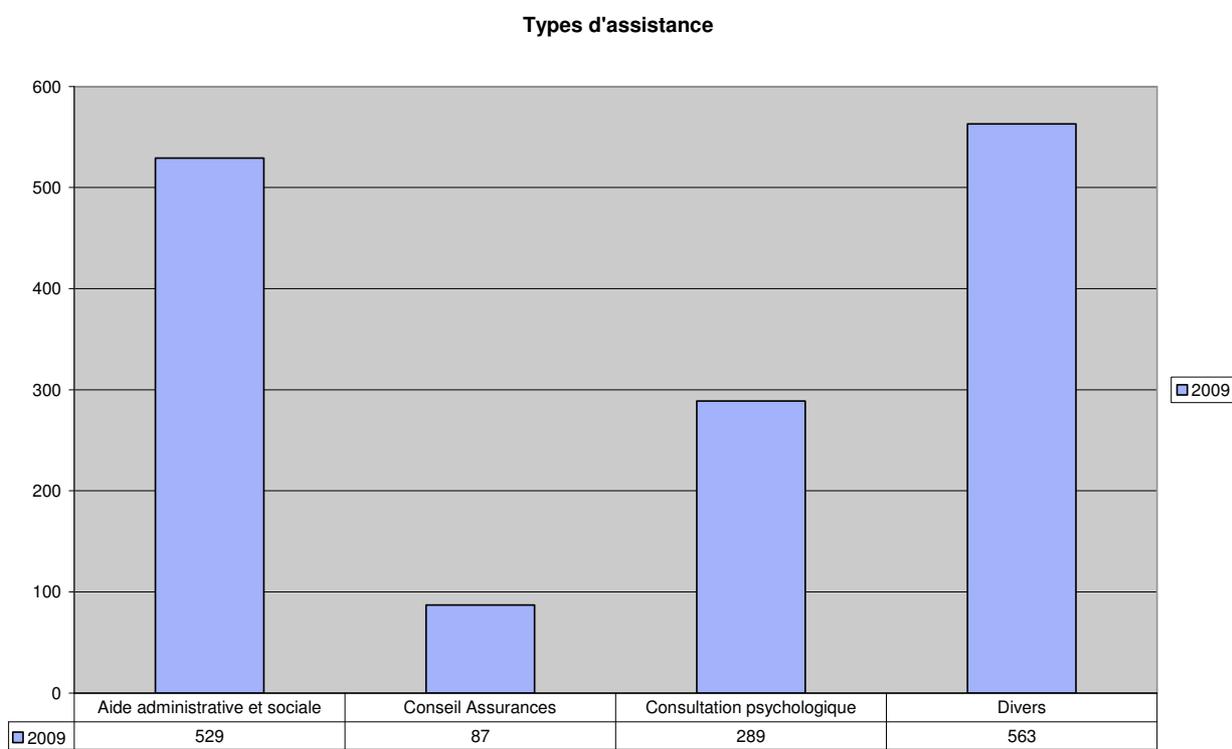
A) Les demandeurs d'aide

Hommes/Femmes 2009



497 contacts ont eu lieu avec des hommes (34%) et 971 contacts avec des femmes (66%).

B) Les types de soutien ou d'assistance

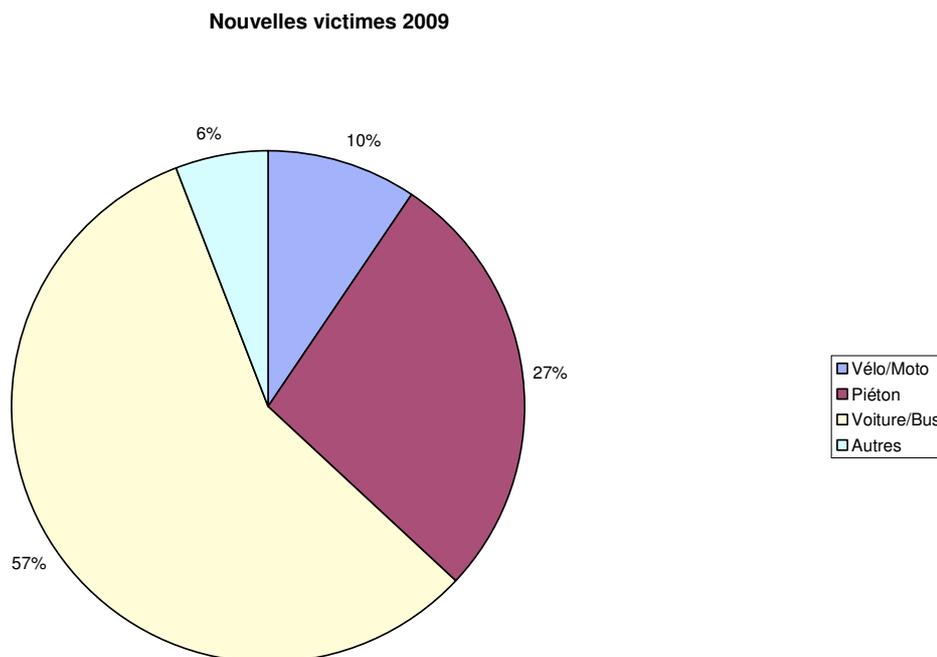


Parfois une même victime peut demander à la fois une prise en charge psychologique, une aide administrative et un conseil en matière d'assurances ou un autre soutien.

87 fois un soutien a été demandé pour des questions d'assurance, 289 fois le soutien était d'ordre psychologique et 529 fois les victimes ont demandé de l'aide administrative et sociale. Pour 563 contacts, les demandes étaient moins ciblées, donc de type plus général et varié.

4) Les nouvelles victimes 2009 :

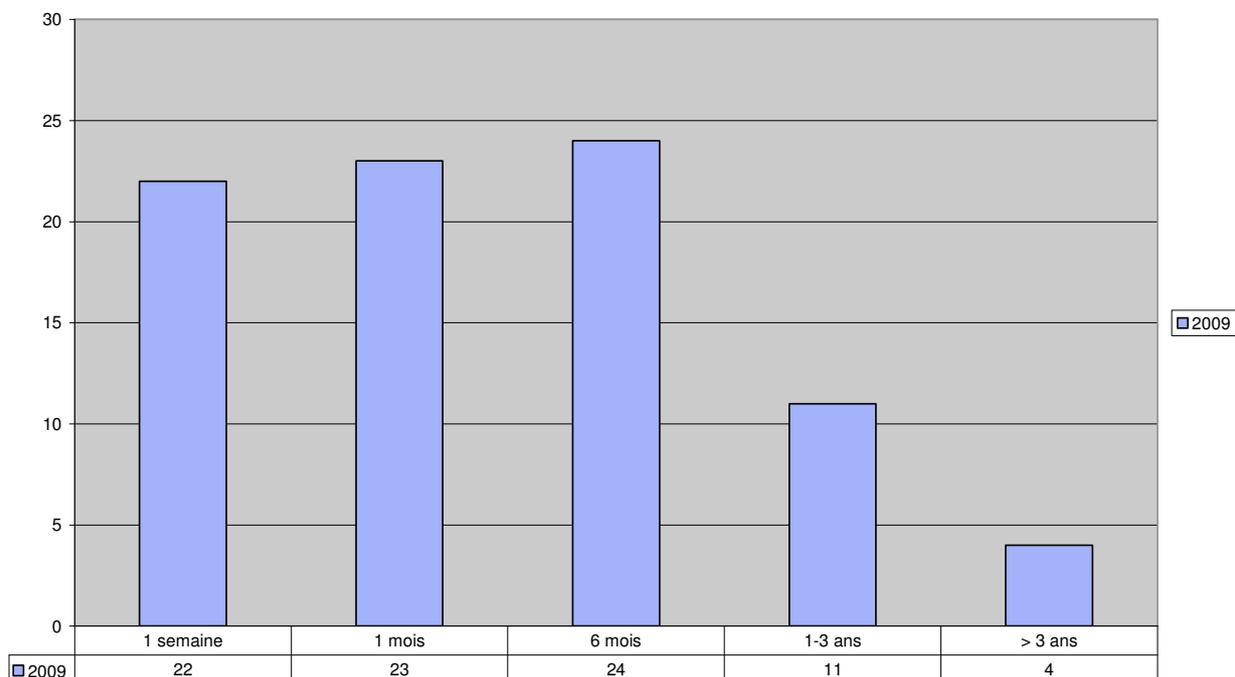
Nous avons été confrontés à 84 situations nouvelles et nous nous sommes particulièrement intéressées aux victimes qui se sont adressées pour la première fois à l'association en 2009.



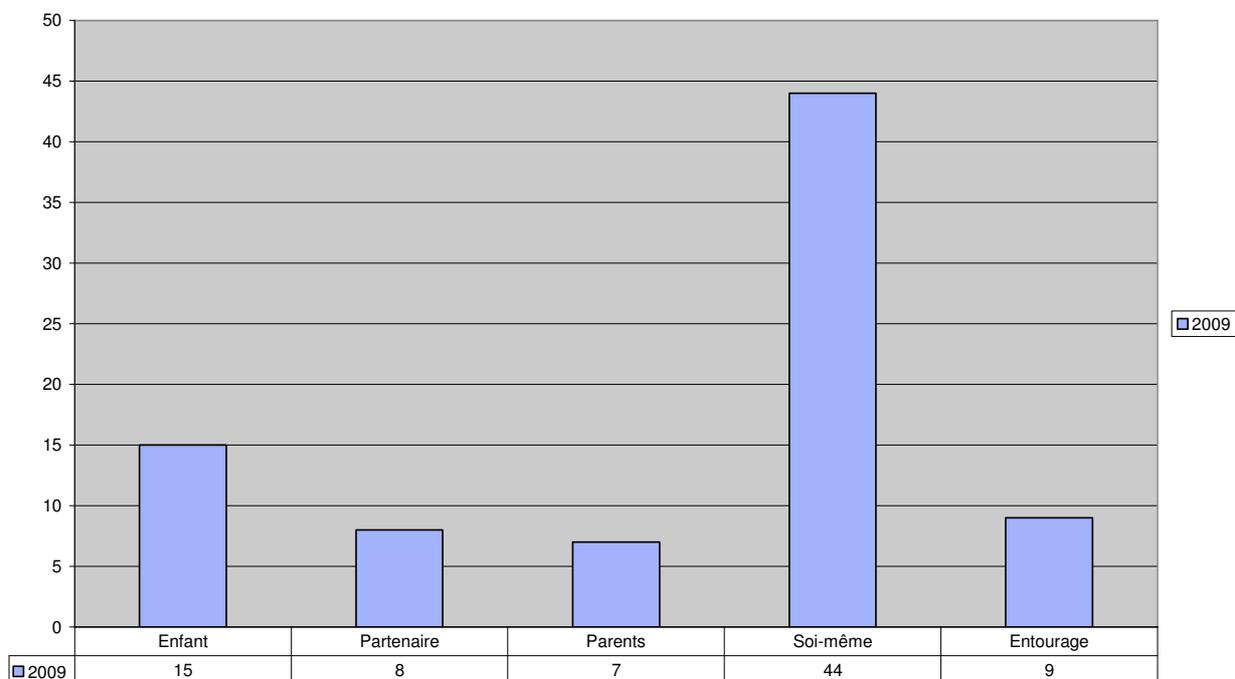
Dans 27% des situations nouvelles, la victime était un piéton heurté par un véhicule (contre 24% en 2008), 10% étaient conducteurs d'un vélo ou d'une moto lors de la collision (contre 20% en 2008), 57% (56% en 2008) étaient à bord d'une voiture ou d'un bus. Donc 37% des nouvelles demandes de soutien appartiennent au groupe des personnes les plus vulnérables sur les routes contre 44% en 2008.

26% des nouvelles victimes se sont adressées au service dans la première semaine qui suivait l'accident, 82% demandes nous sont arrivées dans les premiers 6 mois après l'accident.

Durée de temps entre la collision et la demande d'aide

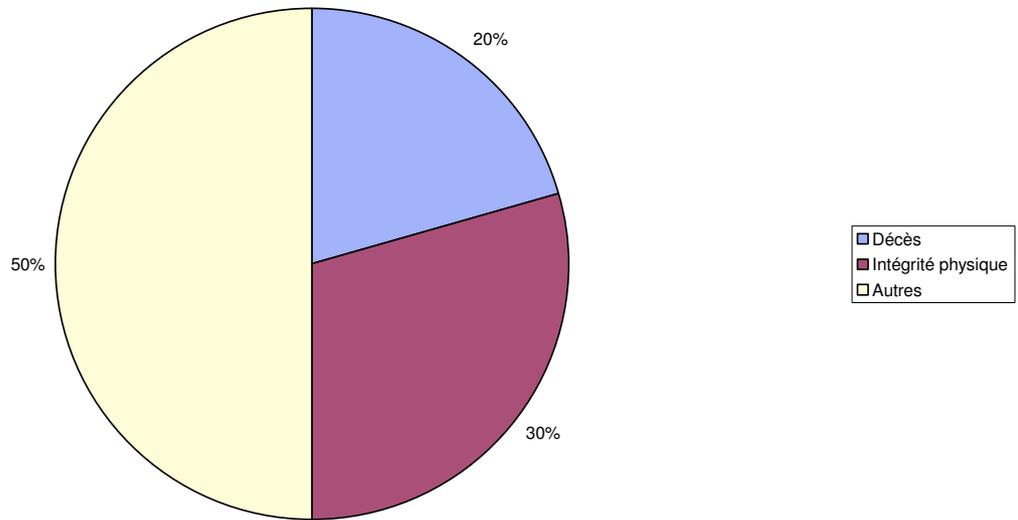


Qui est concerné?

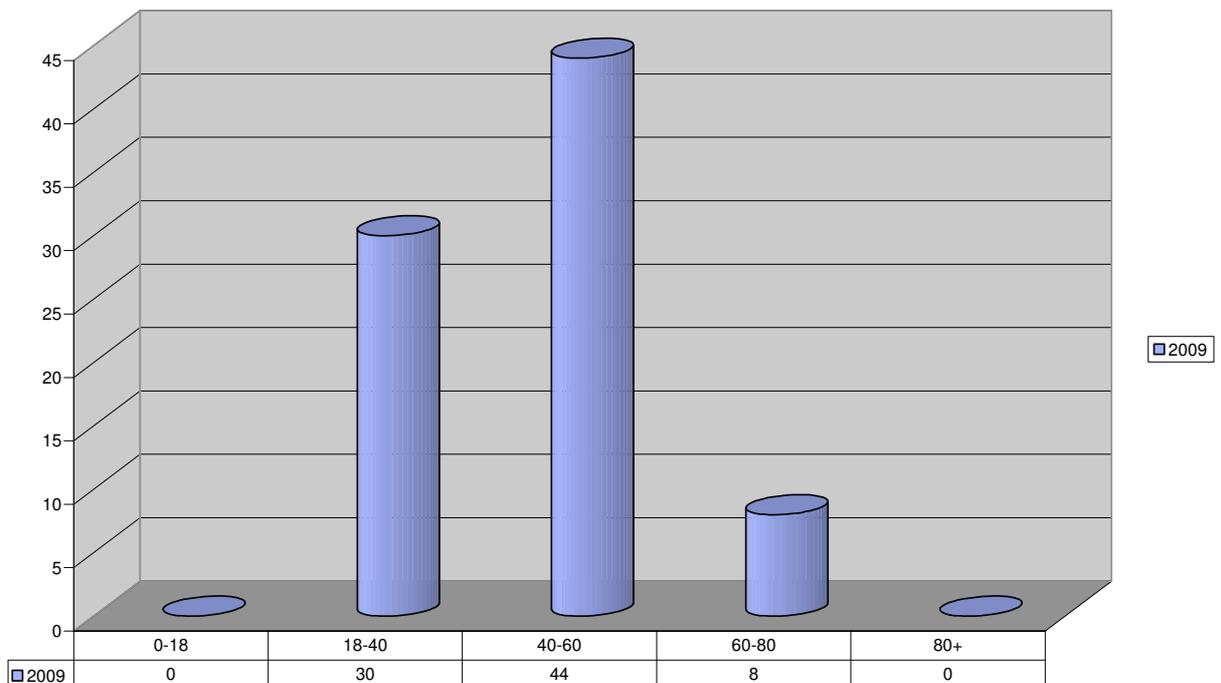


La victime était un enfant (mineur) dans 15% des demandes, dans 52% des cas des nouvelles demandes, le demandeur était impliqué lui-même dans l'accident.

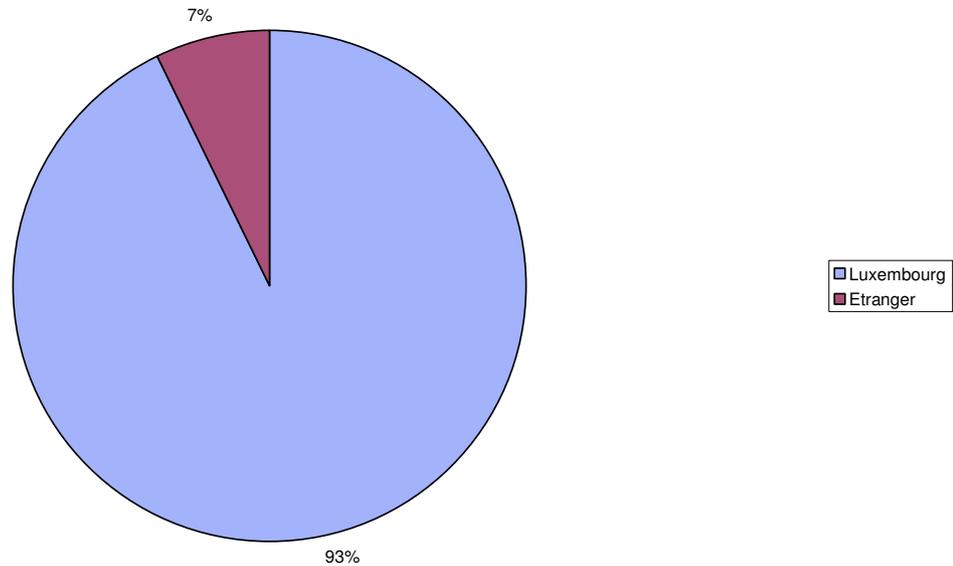
Deuils endurés



Age du demandeur

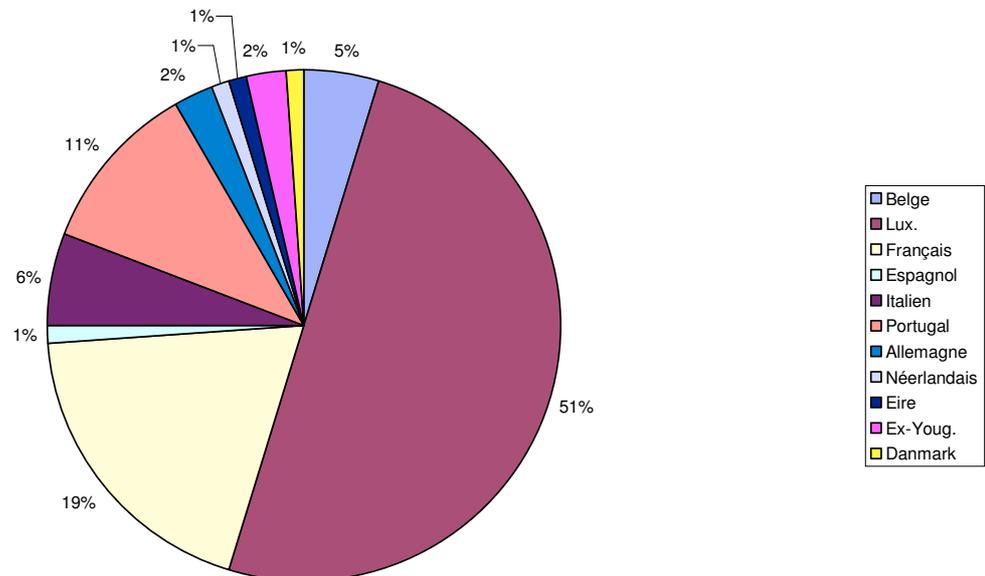


Lieu de l'accident



Pour les victimes qui se sont présentées pour la première fois à l'AVR en 2009, 93% des accidents ont eu lieu sur le territoire luxembourgeois.

Nationalité



51% des nouvelles victimes sont Luxembourgeois, 19 % ont la nationalité française, 11% la nationalité portugaise.

5) Le groupe de parole

Au cours de 10 rencontres le groupe de parole a été bien actif en 2009. Les sorties au restaurant, au théâtre, au Musée d'Histoire Naturelle de la Ville, à la Philharmonie, au théâtre ont permis aux participants de découvrir des univers sensoriels nouveaux et dynamisants. Outre cette intégration dans la vie culturelle, le groupe a aussi pu se retrouver à l'AVR autour d'un café. Ces réunions plus intimes ont favorisé l'écoute des situations des uns et des autres et l'entraide. La convivialité de ces rencontres a même abouti à des invitations des participants entre eux, pour des fêtes d'anniversaires par exemple. Ainsi, le groupe a pu resserrer ses liens et s'ouvrir au monde extérieur.

6. Les réseaux internationaux

6.1. La Fédération Européenne des Victimes de la Route



L'AVR est membre de la Fédération Européenne des Victimes de la Route FEVR. Cette organisation regroupe actuellement 23 associations européennes membres. Les objectifs de la fédération sont la protection des intérêts des victimes de la route et la lutte contre l'insécurité routière.

Jeannot Mersch a participé à l'Assemblée Générale à Bucarest en Roumanie du 9 au 11 octobre 2009. Il assure la tâche de vice-président.

6.2. « Unfall, was nun ? »

Bei dieser Tagung, die am 25.3.2009 in Eupen stattgefunden hat, hatten sich viele Experten aus dem juristischen, versicherungs- und psycho-sozialen Bereich eingefunden. Belgien, das heisst die drei Sprachgemeinschaften: germanophonisch, flämisch und französisch.

Die Hilfen sind jedoch, je nach Gemeinschaft, immer etwas anders organisiert.

In der deutschsprachigen Gemeinschaft gibt es das Projekt COME BACK von der Dienststelle für Personen mit Behinderung, was beim nächsten Punkt näher erläutert wird.

In der flämischsprachigen Gemeinschaft gibt es das Projekt ZEBRA. Dieses Projekt begleitet vor allem Jugendliche nach einem schweren Unfall.

Auf einem Punkt waren sich jedoch alle Teilnehmer einig: die Entschädigungsverfahren sind sehr komplex und dauern oft sehr lange. Zu oft werden die Kosten für ein angemessenes sozial integriertes Leben der Betroffenen mit den verbleibenden Beeinträchtigungen unterschätzt.

6.3. « COME-BACK »

Dienstleistung für Menschen mit Hirnschädigung

Im Dezember 2009 hat das AVR-Team sich mit Frau Sandrine Warginaire, Neuropsychologin und Leiterin von « COME-BACK » in St. Vith getroffen.

“COME-BACK” untersteht der Dienststelle für Personen mit Behinderung der deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens und richtet sich an Personen mit kognitiven Störungen, die durch eine Gehirnschädigung verursacht wurden. Diese Schädigung betreffen alle Arten von Gehirnverletzungen ausser Alzheimer, Parkinson und Multiple Sklerose.

“COME-BACK” richtet sich sowohl an die betroffene Person als auch an ihre Familie. Termine finden 1-2 mal die Woche im Dienstlokal oder in der Familie statt.

Ziele von “COME-BACK” sind:

- Die kognitiven Schwierigkeiten der betroffenen Person im alltäglichen Leben identifizieren, einschätzen und verstehen
- Ein individuelles Rehabilitationsprojekt entwickeln und durchführen
- Die kognitiven Störungen in Einzel-und/oder Gruppenbetreuung behandeln
- Die Wiederaufnahme alltäglicher, sozialer und/oder beruflicher Tätigkeiten einleiten und begleiten.

Zirka ein Drittel der betroffenen Personen sind Opfer von Verkehrsunfällen. Es handelt sich hier meistens um junge Menschen die den Wunsch äussern, wieder einer professionellen Tätigkeit nachzugehen.

Das Team von “COME-BACK” arbeitet zusammen mit folgenden Diensten:

- Verschiedene Einrichtungen, die bereits hirngeschädigte Personen betreuen
- Psychologische Fakultät der Universität Lüttich
- START-Service für berufliche Integration der Dienststelle für Personen mit Behinderung

7) LA JOURNEE MONDIALE DES VICTIMES DE LA ROUTE

« Nach dem Erinnern die Taten »

Im Vorfeld des Weltgedenktes für die Opfer im Strassenverkehr pflanzten die Schüler der Klasse 13T3EN der Ackerbauschule zusammen mit ihrem Klassenlehrer Guido Faas unter Anleitung des Försters J-C Pitzen 200 Jungbäume. Diese sollen später in den « Wald der Erinnerung » in Junglinster umgepflanzt werden.



Es ist ein grosses Anliegen der AVR junge Menschen in Erinnerungs- und Sensibilisierungsaktionen einzubinden, das am 13 November 2009 sehr wohl gelungen ist.

Die offizielle Gedenkzeremonie fand am am 15. November in Colmar-Berg unter der Schirmherrschaft der Gemeinde statt.



Im Centre de Formation pour Conducteurs stellte die AVR 3 Vides-Spots von Betroffenen vor : Wie meistern Verkehrsoffer oder betroffene Familien das Leben nach einem schweren Verkehrsunfall ? Diese Spots sollen vorrangig junge Menschen sensibilisieren damit sie zu verantwortungsvollen Verkehrsteilnehmer werden.

8) Le Calendrier des activités 2009

Janvier 2009

- 9.01. Entrevue avec la Commission Juridique de la Chambre et une délégation de l'AVR (J. Mersch, L. Kinzinger, MP Max) au sujet du projet de loi 5156 « renforçant les droits des victimes d'infractions ».
- 12.01. Réunion du groupe de parole.
- 12.01. Prise de position du Président de l'AVR dans l'émission RTL-télé « Nol op den Kapp », par rapport au décès d'un cycliste à la suite à une collision entre une voiture et un vélo.
- 14.01. Marion Pichonnier et Angélica Vieira, psychologues, présentent le service professionnel de l'AVR au SDIP dans le but d'une prise en charge coordonnée des jeunes.
- 16.01. M-P Max rencontre une délégation de l'Association « la femme contemporaine » qui aimerait soutenir les projets de l'AVR.
- 19.01. Le journal de RTL-télé diffuse une prise de position du Président de l'AVR par rapport à l'infrastructure routière à Hollerich, ceci dans le contexte d'un accident très grave survenu pendant le week-end.
- 22.01. Présentation du bilan des accidents de la route 2008 par M. le Ministre des Transports. Ce bilan est de loin plus positif par rapport aux années précédentes si on compare le nombre de décès à la suite à des accidents et des collisions routières. En effet, le nombre d'accidents n'est pas en baisse et le nombre des blessés graves parmi les participants les plus vulnérables est très haut. Participation : Jeannot Mersch.
- 27. 01. Réunion du Conseil d'Administration.
- 28.01. Le Ministère des Transports présente sa campagne de sensibilisation ESP au centre de formation des conducteurs à Colmar-Berg. Participation : Jeannot Mersch.
- 28.01. Marion Pichonnier présente l'AVR au groupe de support psychologique de la protection civile en formation à Mertert.

Février 2009

- 2.2. Interview de Mme Pichonnier, psychologue et de deux familles de victimes par M. Kunzman du magazine « REVUE ».
- 16.2. Radio 100,7 : « eng Fro eng Äntwert'' Marion Pichonnier présente son travail en tant que psychologue à l'AVR.
- 16.2. Les membres du groupe de parole et le président de l'AVR participent à la remise d'un chèque de 3000€ de la part de l'Amicale CHL.
- 17.2. Mariette Bosch et M-P Max participent à une conférence à la Fondation Pescatore dans le cadre de la Journée nationale de prévention du suicide.
- 18.2. Marion Pichonnier participe à la Journée nationale de prévention du suicide.
- 27.2. Table ronde « Die N7-Lebensader oder Todespiste ? » organisée par le LCGB Hoscheid-Bourscheid. Nico Welter représente l'AVR et fait connaître les points de vue et les revendications de l'association pour rendre cette route plus sûre.

Mars 2009

- 6.3. Décompte annuel avec les représentants du Ministère de la Famille.
- 10.3. Marion Pichonnier présente le travail de l'AVR à une classe d'élèves lors de la Journée des Associations au Fieldgen.
- 10.3. Sur invitation de M. Charel Bruck, la 112^{ème} réunion du Conseil d'Administration a lieu dans les locaux des Services de Secours de l'Etat.
- 18.3. Sur invitation de l'équipe AVR, Martine Wallenborn, Musicothérapeute, présente son travail.
- 18.2. Le groupe de parole assiste à une représentation du spectacle « Blancontact » au Mierscher Kulturhaus.
- 19.3. Présence de Nico Welter à la conférence organisée par AXA : « Les Luxembourgeois sur la route : qu'on-t-ils de si spécial par rapport à d'autres Européens ? ».
- 25.3. Mariette Bosch répond à l'invitation du Ministerium der deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens à une journée d'échange « Unfall, was nun ? » à Eupen.
- 27.3. Mariette Bosch participe à une journée de formation sur « les valeurs et la validité de l'écrit professionnel » sur le Campus Walfer de l'Université.

Avril 2009

- 16.4. Remise d'un chèque à l'AVR par les fonctionnaires de la Ville d'Esch.
- 17.4. Réunion de préparation avec M. Fischer de fip dans le but de tourner 3 « spots-témoignages » pour sensibiliser sur le sort des victimes et de leur famille après un accident ou une collision grave.
- 20.4. Angélica Vieira présente son travail en tant que psychologue free-lance pour les prises en charge en langue portugaise auprès de l'AVR lors de l'émission « eng Frô-eng Äntwert » de la Radio 100,7.
- 20.4. Romaine et Pol Hendel présentent l'AVR à l'Armée.
- 27.4. Marion Pichonnier présente son travail de psychologue auprès de l'AVR lors d'une formation sur le deuil au CHL.
- 27.4. Mariette Bosch présente l'AVR à des étudiants en deuxième année de formation au Lycée technique pour professions de santé à Warken.
- 27.4. Reportage photos sur un de ses voyages en Inde en chaise roulante par M. Andreas Poeve à Hesperange. Organismes : Info-Handicap et AVR.
- 29.4. Réunion du Conseil d'Administration.

Mai 2009

- 4.5. Le président de l'AVR signe la Charte Européenne de la Sécurité Routière à la Maison d'Europe.
- 4.5. Réunion du groupe de parole.

- 6.5. Visite du Parlement Européen à Strasbourg sur invitation de Mme Erna Hennicot-Schoepges.



- 7 et 8. 5. Jeannot Mersch participe, sur invitation de l’OMS, à la 1^{ière} réunion internationale des ONG de Victimes de la Route à Bruxelles.
- 13.5. Prof. Dr. Torsten Gerich se présente à l’AVR pour un échange d’idées.
- 13.5. Révision de la caisse.
- Jeannot Mersch rencontre les parents d’élèves de la Commune de Waldbillig pour mieux les informer sur des mesures de sécurité routières à prendre. Organisation : Administration Communale de Waldbillig et Association des parents d’élèves.
- 15 et 16.5 Tournage des «Spots témoignages ».
- 18.5. Jeannot Mersch participe au groupe de travail « Audits de la Sécurité Routière ».

- 18.5. Assemblée Générale au Château de Mamer. M. Marc Pannacci, directeur du centre de formation pour conducteurs donne un aperçu sur le nombre et la nature des accidents graves au pays. L'AVR formule ses doléances par rapport au futur Gouvernement.
- 20.5. Entrevue avec M. le Ministre Claude Wiseler au sujet de la Forêt du Souvenir et de du Monument National pour les Victimes de la Route : Jeannot Mersch, Nico Welter et Marcel Becker.
- 27.5. M-P Max rencontre Mme Nora Waringo, directrice du Kulturhaus Niederaanven pour la programmation du spectacle « FLASH ».
- 27.5. Interview de Jeannot Mersch avec « REVUE ». Thème : l'insécurité routière.
- Jeannot Mersch participe à l'Assemblée Plénière de la Commission de circulation de l'Etat au Ministère des Transports.
- 27.5. Conférence organisée par Info-Handicap autour de la « Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées » au Centre Neumünster. Présence M-P Max.

Juin 2009

- 6.6. Formation « Premiers secours » au Centre de Secours à Mamer. Organisation : Services de secours et AVR : 9 participants.
- 9.6. Entrevue avec M. Buchler et M. Sidon de « Beruffs Chauffeuren Lëtzebuerg asbl » dans le but d'une participation au « groussen Führerschäintest ». M-P Max et Jeannot Mersch.
- 10.6. Jeannot Mersch participe à l'Assemblée Générale de l'Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil au Château de Bettange sur Mess.
- 15.6. Réunion du groupe de parole.
- 17.6. Réunion du Conseil d'Administration qui décide d'adresser une lettre à M. Jean-Claude Juncker, Formateur du futur Gouvernement.
- 22.6. Armand Jaminet présente les doléances de l'AVR face au nouveau Gouvernement à la Radio 100,7 dans le cadre de l'émission « eng Frô eng Äntwert ».
- 25.6. Jeannot Mersch participe au groupe de travail « Audits de la Sécurité Routière ».

Juillet 2009

- 3.7. Plateforme Handicap avec Mme Caroll Kremer du Ministère de la Famille, Jeannot Mersch, Cilly Hoffmann, Mariette Bosch et M-P Max de l'AVR.
- 5.7. Stand à Mamer lors de la Journée TRT Rescue.
- 9.7. Jeannot Mersch et Armand Jaminet répondent à l'invitation de l'ACA lors de la Journée de l'Assurance.
- 14.7. Jeannot Mersch et Nico Welter rencontrent la Bourgmestre de la Commune de Junglinster Mme Françoise Hetto et le garde forestier M. Pitzen au sujet du projet de la Forêt du Souvenir.
- 19.7. Stand AVR lors de la Porte Ouverte des Sapeurs Pompiers à Eischen dans le cadre de leur centenaire.
- 23.7. Jeannot Mersch participe au groupe de travail « Audits de la Sécurité Routière ».
- 27.7. Le groupe de parole se retrouve autour d'un repas amical.

Août 2009

- 10.8. Romaine et Pol Hendel présentent l'AVR à l'Armée.
- 26.8. Le groupe de parole visite le Nature Musée.

Septembre 2009

- 8.9. Lors d'une réunion avec Mme Hansen directrice et M. Fras, enseignants au Lycée Technique Agricole à Ettelbruck et M. Pitzen, garde forestier dans la Commune de Junglinster, le président et le vice-président planifient la plantation de 200 jeunes arbres avec un groupe de jeunes.
- 18-20.9. Stand à l'Oekofoire.
- Jeannot Mersch participe aux activités dans le cadre du « autofräien Dag » à Differdange organisé par l'Administration Communale.
- 23.9. Réunion du Conseil d'Administration.
- 24.9. Le groupe de parole participe au spectacle « BLUE » à la Philharmonie.
- 26.9. Stand de l'AVR dans le cadre du « groussen Führerschäintest » organisé par la Commune de Pétange, le Ministère des Transports, Beruffs-Chauffeuren et les Sapeurs Pompiers.
- 29.9. Jeannot Mersch répond à l'invitation de la Police Grand Ducale lors de la fête de leur patron au Grand Théâtre.

Octobre 2009

- 9-12.10 : Jeannot Mersch participe à l'Assemblée Générale de la FEVR à Bucarest
- 19.10. Réunion du groupe de parole.
- 22.10. Jeannot Mersch participe au groupe de travail «Audits de la Sécurité Routière »
- 23.10. Le président et le vice-président rencontrent la nouvelle Bourgmestre de la Commune de Junglinster, Mme Colling-Kahn et le conseil communal dans l'intérêt du projet de la Forêt du Souvenir.
- 26.10. Radio 100,7 : « eng Frô eng Äntwert » : Jeannot Mersch présente les conclusions de l'Assemblée Générale de la FEVR et la Journée mondiale du 3^{ième} dimanche du mois de novembre.
- 28.10. L'équipe rencontre Mme Michèle Schutz, psychologue à la clinique pédiatrique pour un échange de point de vue.
- 28.10. Réunion du Conseil d'Administration.

Novembre 2009

- 4.11. Melle Dondelinger, assistante sociale en formation s'informe au cours d'une matinée des différentes facettes du travail professionnel à l'AVR.
- 11.11. « Le Quotidien » réalise une interview avec Jeannot Mersch pour préparer la Journée Mondiale du Souvenir des Victimes de la Route.

- 12.11. Remise d'un chèque à Romaine et Pol Hendel par l'Administration Communale de Differdange. L'argent fut récolté dans le cadre des activités du « autofrâien Dag ». le 20 septembre en collaboration avec les Communes avoisinantes.
- 12.11. Jeannot Mersch visite le Centre Jean Heinisch (Fondation du Tricentenaire) à Bissen lors de la Porte Ouverte.
- 13.11. Les élèves de la classe T3EN du Lycée Technique Agricole plantent 200 arbres pour préparer la Forêt du Souvenir et pour rendre hommage à Corinne et Ben.



- 15.11. Journée Mondiale du Souvenir des Victimes de la Route 2009 sous le patronage de la Commune de Colmar-Berg. Présentation des « Spots témoignages AVR » au Centre de Formation pour Conducteurs.



- 23.11. Jeannot Mersch est interviewé par Jean- Pol Roden de la Radio 100,7 dans le cadre d'un dossier sur l'insécurité routière.
- 25.11. Marion Pichonnier intervient lors d'une formation sur le « deuil » pour le personnel du CHL
- 27.11. M-P Max participe à une journée de formation organisée par la « Gesellschaft fir Musiktherapie zu Lëtzeburg » au CHL. Thème : Douleur et musicothérapie

Décembre 2009

- 2.12. Jeannot Mersch participe à la présentation du programme en matière de sécurité routière de la nouvelle Commission Européenne à Bruxelles en tant que délégué de la FEVR et de l'AVR

- 4.12. Soirée amicale du groupe de parole



- 7.12. M-P Max participe à la présentation du projet « Kulturpass » au Centre Neumünster.
- 14.12. Réunion du groupe de parole
- 14.12. Romaine et Pol Hendel présentent l'AVR à l'Armée
- L'équipe AVR se rend à St. Vith pour s'informer du travail du service « Come-Back » qui s'occupe de personnes ayant subi des blessures cérébrales.
- 28.12. Marion Pichonnier présente la thérapie EMDR à la Radio 100,7 dans le cadre de l'émission eng Frô eng Äntwert.

Nous remercions de tout cœur nos donateurs et toutes les personnes qui nous soutiennent !

9) Témoignages

TEMOIGNAGE 1 :

Le 26.10.2005 ou comment une (des) vies bascule dans l'enfer.

C'est juste l'histoire d'une famille qui travaille beaucoup et qui vit pour avoir une belle vie et voir l'avenir avec plein de soleil dans les yeux.....

Thierry, mon mari, Manon, notre fille et moi, Corinne.

Tout allait bien et la vie nous semblait être favorable.

Et puis, un soir, ce jour du 26.10.2005, Thierry rentre du travail (il est restaurateur) et après une journée de travail très intense, il s'endort sur la route, à juste 1 km de la maison.

L'horreur et le désespoir...

Pour juste un moment d'inattention dans une grande ligne droite, avec toute la fatigue d'une journée de travail, il s'est endormi deux secondes.

2 secondes qui vont changer sa vie, la vie de toute une famille, la vie de ses amis et de toutes les personnes qui ont croisées sa vie !

Comme chaque personne qui rentre chez elle, il arrive qu'un petit (voire très grand) détail bouleverse l'ordre des choses. Un accident, mais les conséquences sont très graves.

Des vies remises en question et le pire : un homme qui faisait plein de choses dans sa vie (ski, moto, vélo, balade, roller avec sa fille, cuisine, sorties avec sa femme)

Et surtout qui pouvait échanger avec nous et même peut-être vous...

Suite à ce stupide accident qui arrive chaque jour à toi, à vous, à nous...

Thierry est maintenant un homme, un mari, un père, un frère, un ami, qui ne pourra plus jamais partager et surtout, ne pourra plus jamais vivre seul.

Pourquoi ? Il ne peut plus marcher, jouer avec sa fille, se laver, comme vous et moi. Sa mémoire n'existe plus ! Même la survie n'est plus une priorité.

Ne plus savoir comment se laver. Manger est devenu un danger (son cerveau oublie de mâcher), ne pas se rappeler de sa famille, ne pas savoir changer l'heure du radio réveil et même pire : « Quel jour on est ? » quelle année ?

Et lorsqu'il devient tout bleu sur ses lèvres et les ongles, le danger de mort n'est pas loin....

Et il ne sait pas.... Il ne sait pas qu'à tout moment il peut arrêter de vivre.

Mais le pire c'est de perdre une épaule, un mari, un papa pour ma fille, et toutes ces choses qui n'existent plus pour lui, pour nous. Et que chaque chose du quotidien devient un challenge avec toutes les conséquences.

Surtout vraiment surtout, vous qui êtes papa, maman, enfants, famille ou amis, n'oubliez jamais que la vie est précieuse ! C'est un joyau qui n'a pas de prix. Et ne jamais oublier de dire aux personnes que l'on aime, combien elles comptent pour vous, pour nous et pour tous.

Surtout nous protéger les uns les autres car une vie est détruite, c'est une famille qui souffre ou meurt et c'est beaucoup de désespoir et de détresse insurmontable....

Pour conclure : la vie n'est pas toujours facile, mais ne jamais baisser les bras et toujours regarder : « A L'ENVERS DES NUAGES, IL Y A TOUJOURS UN CIEL BLEU. »

Madame Caroline PAROLIN-BARDOT

TEMOIGNAGE 2

Oui bien sûr il respire, mais après.... Personne ne peut soupçonner ce que cela veut dire des jours à l'hôpital avec beaucoup d'espoir. Un jour, il se réveille, quel bonheur ! Oui c'est vrai, mais petit à petit, on découvre les dégâts et on commence à déprimer et puis un jour, on espère encore et il rentre à la maison !

Il est « tout cassé » dans son corps, mais aussi dans sa tête... Et là personne n'imaginera jamais ce que cela veut dire : le lit médicalisé, le fauteuil roulant, les pénibles transferts, les pansements et l'impossibilité d'accéder aux toilettes, de se laver, de se nourrir, tout seul, des choses si faciles quand on est valide.

C'est triste, mais ce qui est plus triste encore : la famille autour, qui ne comprend pas ce qui lui arrive, l'envie de l'aider, l'envie que tout cela s'arrange et pouvoir repartir comme avant... mais jamais plus ce ne sera comme avant. Il faut apprendre à accepter cette nouvelle vie et ce n'est pas facile.

Parfois on se sent terriblement seul face à cette situation, aussi n'oublions pas nos amis dans la détresse.

Mère de Madame Parolin

TEMOIGNAGE 3

Lorsqu'on croise une personne handicapée dans la rue, on se dit : « Oh, la pauvre ! C'est dur ce qui lui arrive ! »

Seulement ce n'est qu'une partie de l'iceberg que l'on voit, on ne pense pas aux personnes qui sont présentes au quotidien, femme, enfants, amis, enfin ceux qui restent !!!!!

Parce qu'un handicapé ça dérange, ça ne rentre pas dans le moule de cette fichue société où tout doit être parfait, dans la norme.

C'est alors que les amis se font plus rares, que la famille délègue sur la personne la plus proche, c'est-à-dire en général le conjoint qui gère au mieux, mais qui n'a pas forcément la force au quotidien de supporter ce lourd fardeau. Sa vie, si on peut appeler ça une vie, ne tourne plus qu'autour du bien-être de la personne handicapée.

C'est dans le but de faire prendre connaissance aux personnes en bonne santé que le handicap ne touche pas qu'une seule personne, que j'écris ces lignes.

Pour leur dire : arrêtez de ne voir que l'handicapé et de le plaindre, pensez à son conjoint qui souffre de ne plus pouvoir se reposer sur une épaule, qui souffre de ne plus avoir des moments de tendresse, pensez à son ou (ses) enfant qui ne peut plus jouer comme avant avec son père (ou mère).

On ne sait pas ce que la vie nous réserve, s'il y a 20 ans, on m'avait dit que je retrouverais mon meilleur pote dans un fauteuil....., je ne l'aurais pas cru et pourtant, c'est ce qui s'est passé, un moment d'inattention en voiture et la vie a basculé pour lui, sa femme et sa fille.

Pour lui, la vie continue, il ne se rend pas compte de son état, il a ses occupations la journée dans un centre, il rentre le soir à la maison, il mange et va se coucher, tout est réglé comme du papier à Musique, mais ce quotidien, c'est sa femme qui le gère sans jamais se plaindre, sans jamais montrer aux autres qu'elle en a marre parce qu'un jour, elle a dit : « pour le meilleur et le pire ».

Pour sa fille, c'est la même chose, son père est là physiquement, mais il ne peut plus tenir son rôle.

Alors, s'il vous plaît, lorsque vous croiserez un handicapé dans la rue, regardez le côté immergé de l'iceberg et réfléchissez.....

Une amie de la famille Parolín